



**RAA
INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°36-2023-168

PUBLIÉ LE 16 NOVEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture de l'Indre / Direction des Services du Cabinet

36-2023-11-10-00004 - arrêté du 10 novembre 2023 portant attribution de distinctions pour acte de courage et dévouement (2 pages)

Page 3

Préfecture de l'Indre

36-2023-11-10-00004

arrêté du 10 novembre 2023 portant attribution
de distinctions pour acte de courage et
dévouement



**PRÉFET
DE L'INDRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des services du cabinet**

**ARRÊTÉ du 10 novembre 2023
portant attribution de distinctions pour acte de courage et de dévouement.**

**LE PRÉFET DE L'INDRE,
Chevalier de la Légion d'Honneur**

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924, déterminant les conditions dans lesquelles sont décernées des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour actes de courage et de dévouement ;

Vu la circulaire n° 70-208 du ministre de l'Intérieur du 14 avril 1970 ;

Vu le rapport de Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Indre ;

Sur proposition de la directrice du cabinet ;

ARRÊTE

Article 1er : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Damien Bassaler

Monsieur Christopher Lamberton

Monsieur Sylvain Le Baron

Monsieur Paul Meunier

Monsieur Théo Michelet

Monsieur Jordan Mittereau

Monsieur Quentin Nicolle

Monsieur Christophe Oger

Monsieur Morgan Peguilhan

Monsieur Rudy Perrin

Place de la Victoire et des Alliés, CS 80583, 36019 CHÂTEAUROUX Cedex - Tél : 02 54 29 50 00 – www.indre.gouv.fr

Monsieur Laurent Richard

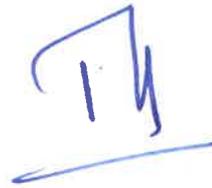
Monsieur Clément Robin

Monsieur Jordan Serre

Monsieur Bruno Teste

Monsieur Quentin Tritschler

Article 2 : La directrice du cabinet est chargée de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.



Thibault LANXADE